



NEPAD Planning and Coordinating Agency  
Agence de Planification et de Coordination du NEPAD

## Domaines Thématiques: Gouvernance Economique et d'Entreprises



### Finalité et objectifs

Activités menées dans ce domaine:

- Renforcement de la capacité des Etats membres à assurer une bonne gouvernance des entreprises et la gestion des programmes de développement ;
- Aider à améliorer les aspects techniques des processus de passation de marchés ;
- Renforcer la capacité à superviser et contrôler les programmes et projets ;
- Accompagner les efforts de renforcement des capacités des entreprises à mettre en œuvre les programmes et projets phares;
- Promouvoir un environnement favorable aux affaires et un cadre de régulation efficace pour les activités économiques ;
- Améliorer l'obligation des entreprises de rendre compte;
- Donner à la Diaspora les moyens de créer les conditions leur permettant de jouer un rôle actif dans le développement, la démocratie, la prévention des conflits et la reconstruction post-conflit;
- Promouvoir des politiques macro-économiques capables d'accompagner le développement durable;
- Appuyer la mise en œuvre des politiques publiques viables, transparentes et prévisibles;
- Encourager une gestion saine des finances publiques.



Quels sont les progrès réalisés à ce jour ?

La composante clé du travail mené sous cette thématique est le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) qui englobe les objectifs du Programme.

### Qui est responsable du Programme?

Bankole Adeoye

Tel: +27 11 256 3600

Courriel: [BankoleA@nepad.org](mailto:BankoleA@nepad.org)

Contact media: Gilles Eric FOADEY

Courriel: [ErickF@nepad.org](mailto:ErickF@nepad.org)

Le NEPAD estime que la mise en œuvre de projets et programmes de qualité pour promouvoir le développement de l'Afrique et l'intégration régionale ne peut se réaliser que dans un environnement propice à la bonne gouvernance économique et des entreprises.

Les pays africains sont toujours confrontés à d'énormes difficultés dans la satisfaction des critères de convergence macro-économique fixés par leurs Communautés économiques régionales (CER). Cette situation est liée, à bien des égards, aux défis de la gouvernance économique et des entreprises, parmi lesquels les objectifs d'inflation, le rapport dette-PIB ainsi que le rapport déficits budgétaires-PIB. L'Agence du NEPAD œuvre à accompagner et soutenir les efforts des Etats membres et des CER dans la résolution de ces questions qui, une fois résolues, contribueront à créer un environnement favorable au développement.